



**Sainte Rose
du Nord**

AVIS DE MOTION

Il est, par la présente, donné avis de motion par M. Étienne Voyer, conseiller, qu'il sera adopté lors d'une séance subséquente le projet de Règlement 351-2024 modifiant le Règlement 211-2010 sur les modalités de paiement des taxes municipales.

Ce projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité et aux bureaux administratifs de Sainte-Rose-du-Nord, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 5e jour de décembre 2024.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Eric Emond



Certificat de publication

Je soussigné, Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint sur le site Internet de la Municipalité, le jeudi 5 décembre 2024 et affiché sur le babillard à l'édifice municipal.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Eric Emond